



Difficultés d'accès à l'emploi et conditions de vie des jeunes

Le public des missions locales de l'aire toulonnaise

La communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM) et les quatre missions locales de l'aire toulonnaise ont souhaité avoir une meilleure connaissance des difficultés d'insertion des jeunes. Elles ont confié à l'AU[dat] la réalisation d'une étude sur le public des 16-25 ans suivi par les missions locales.

Cette enquête a permis d'interroger les jeunes sur leur perception et leurs attentes vis-à-vis du monde du travail. Au-delà des problématiques d'emploi, l'objet de cette étude était également de mieux saisir la fragilité de ce public en mesurant la corrélation entre les conditions de vie et l'insertion professionnelle. Entre formation, logement, santé et mobilité, certains facteurs influent-ils plus que d'autres sur l'accès à l'emploi des jeunes ?

Le rôle des missions locales

Créées à l'initiative des collectivités locales et de l'Etat, les missions locales constituent un réseau national qui a pour mission d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle. Les missions locales les informent, les orientent et les accompagnent en construisant avec eux leur parcours personnalisé vers l'emploi. En complément de ces actions, les missions locales prennent également en compte des difficultés qui peuvent entraver l'insertion professionnelle. Ainsi elles interviennent dans des champs complémentaires tels que le logement, la santé, la mobilité et les loisirs.

La communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée

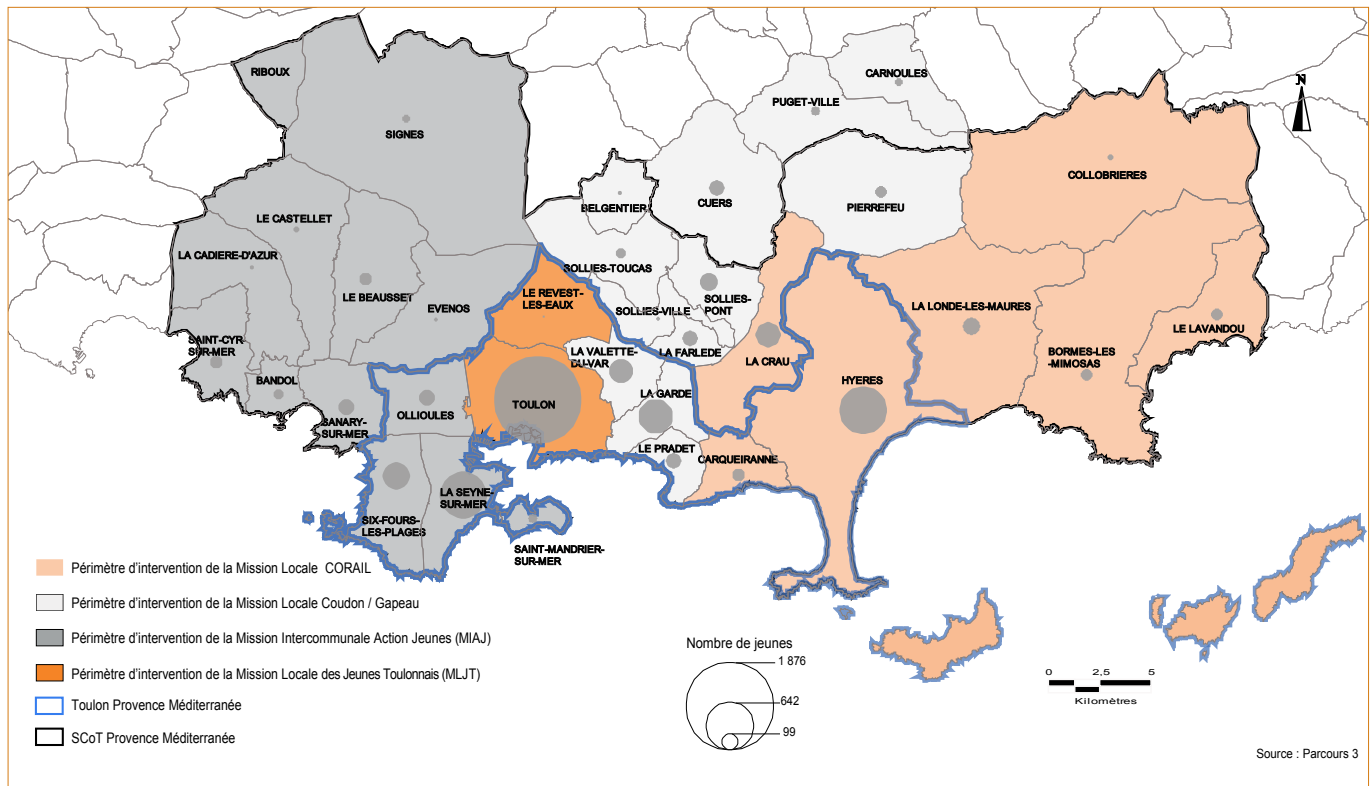
Créée en 2002, la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM) regroupe onze communes qui, ensemble, portent des projets structurants visant tous à améliorer le cadre de vie de ses 400 000 habitants.

Pour certains territoires et pour certains habitants en difficulté, la solidarité de l'agglomération s'exprime tout particulièrement au travers de sa compétence politique de la ville. L'enquête doit permettre une connaissance des problématiques d'insertion des jeunes, afin d'orienter au mieux les actions de la collectivité vers ce public.

Le public des missions locales

En 2006, les quatre missions locales de l'aire toulonnaise ont suivi plus de 14 000 jeunes. 37% de ce public a été accueilli par la Mission Locale des Jeunes Toulonnais, 22% par la MIAJ et autant par CORAIL, 19% par la Mission Locale du Coudon au Gapeau.

La provenance du public en premier accueil

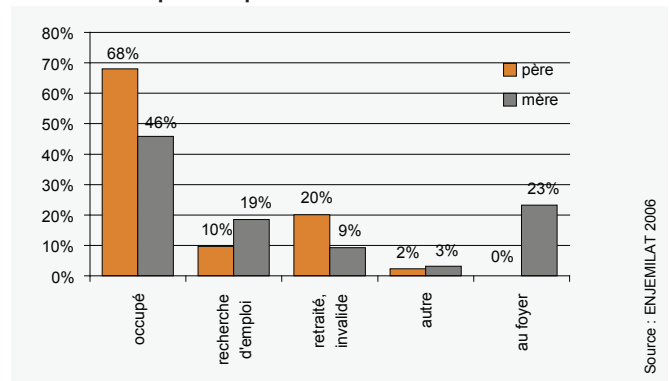


Plus de 5 000 jeunes en premier accueil en 2006

Dans l'année, 5 400 jeunes se sont rendus pour la première fois dans une mission locale de l'aire toulonnaise, soit 38,5% de l'ensemble du public reçu. 77% de ces jeunes en « premier accueil » vivent sur le territoire de TPM et 17% vivent en Zone Urbaine Sensible (ZUS).

Alors que les missions locales s'adressent aux 16-25 ans, une part importante de leur public est plutôt très jeune. Plus de la moitié des jeunes en premier accueil ont moins de 21 ans et 20% ont moins de 18 ans.

Situation d'emploi des parents



Des contextes familiaux souvent difficiles

Si l'on considère le public enquêté dans sa globalité, certaines caractéristiques montrent un contexte familial plus difficile. On constate notamment que :

- Un quart des jeunes ont des parents divorcés ou séparés et 1 jeune sur 10 a l'un des deux parents décédé.
- Moins d'un tiers des jeunes ont leurs deux parents qui travaillent et 20% ont leur père retraité ou invalide.
- Les jeunes sont fréquemment issus de familles nombreuses. Les fratries de 5 enfants et plus concernent 29% des individus, les fratries de 3 à 4 enfants concernent 41% des individus.
- 8% des jeunes se disent en situation de rupture avec leurs parents.

Interrogés sur leur situation matrimoniale, 12 % des jeunes déclarent vivre en couple et 9% ont un enfant (12% pour les femmes). Le plus souvent, ces enfants ne sont pas en âge d'être scolarisés (80% d'entre eux ont moins de 3 ans), ce qui peut constituer une contrainte dans la problématique d'insertion professionnelle des jeunes parents.

Les ressources, une grande dépendance vis-à-vis des aides temporaires

Les jeunes des missions locales connaissent une activité instable. Les périodes de formation, d'emploi et de recherche d'emploi se succèdent souvent selon un ordre et un rythme qui rendent l'autonomisation difficile. 35% des jeunes déclarent ne disposer d'aucune ressource financière personnelle.

Le salaire constitue un revenu principal pour seulement 16% des jeunes qui disposent de ressources propres. A noter que, consécutive à un emploi, l'indemnisation chômage est également un revenu pour 32% de ces jeunes. Les autres sources de revenu les plus souvent citées proviennent d'aides temporaires et d'allocations sociales ou liées à la formation (Civis, Caf, Chnsea...).

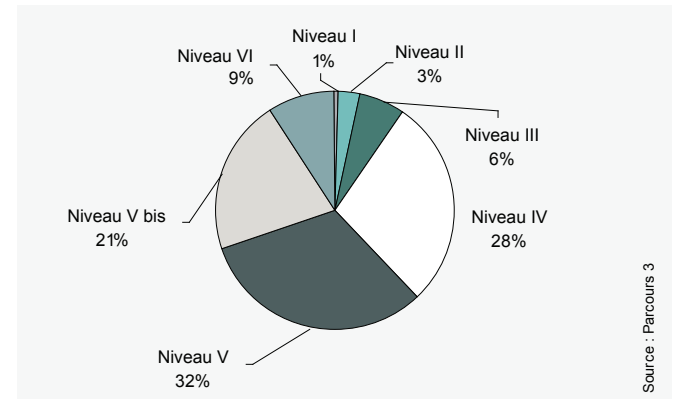
Des niveaux de formation hétérogènes

Les missions locales n'accueillent pas que des jeunes de bas niveau de formation. 38% du public possède un niveau au moins équivalent au baccalauréat et 10% des jeunes sont issus de l'enseignement supérieur. Toutefois, les jeunes ayant un bas niveau de formation restent majoritaires : les deux tiers du public sont de niveau CAP ou inférieur.

Parmi les formations initiales, les filières techniques dominent (56% du public). Il s'agit essentiellement de jeunes sortant du système scolaire avec des niveaux CAP ou BEP. Leur difficulté à trouver un emploi est plus liée à leur faible niveau de qualification qu'à la filière technique dont ils sont issus.

Le niveau de formation du public varie sensiblement d'un territoire à l'autre. Globalement, les très bas niveaux de formation sont plus fréquents chez les jeunes issus des ZUS (13%) que sur l'ensemble du territoire (7%).

Public en 1^{er} accueil selon le niveau de formation



Nomenclature des niveaux de formation

Niveau I : niveau bac +5 (DESS, DEA, Grandes Ecoles...).

Niveau II : niveau bac +3 ou bac +4 (licence, maîtrise...).

Niveau III : niveau bac +2 (DEUG, DUT, BTS...).

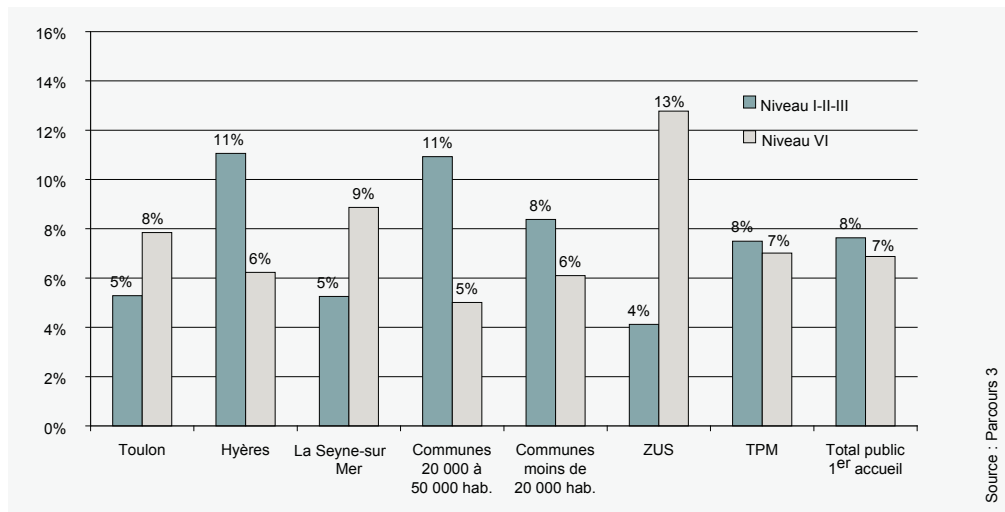
Niveau IV : niveau bac, avec ou sans diplôme jusqu'au niveau bac + 2 sans avoir obtenu le diplôme.

Niveau V : niveau CAP ou BEP avec ou sans diplôme.

Niveau V bis : niveau classe de 3^{ème} ou 1^{ère} année CAP ou BEP.

Niveau VI : sortie du système scolaire avant la 3^{ème}.

Part du public en 1^{er} accueil, selon le niveau de formation et la localité de résidence



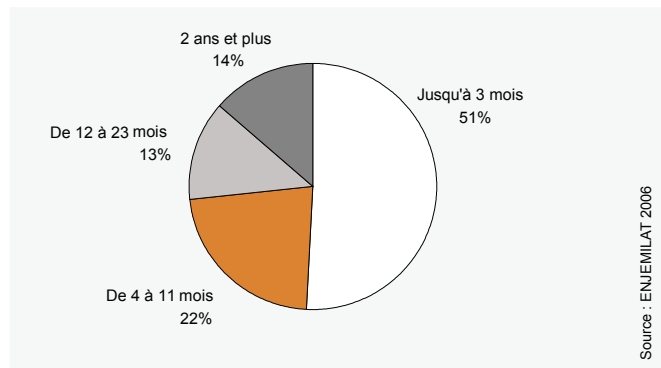
Note de lecture : 8% du public des missions locales (1^{er} accueil) habitant à Toulon a une formation de niveau VI.

Accession à l'emploi et attentes des jeunes

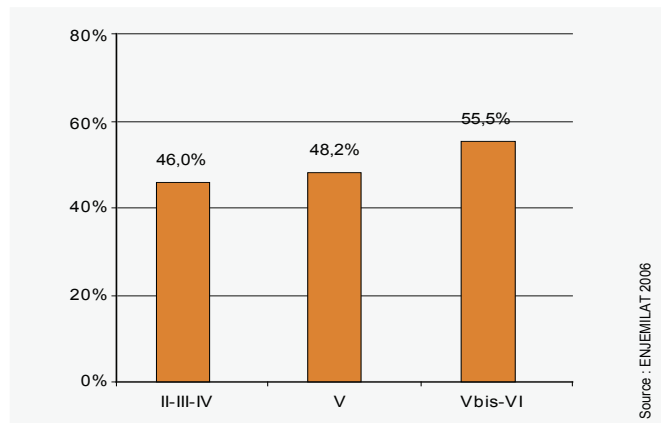
Un déficit d'expérience professionnelle quelle que soit la filière de formation

La moitié des jeunes ne cumulent pas plus de trois mois d'expérience en emploi salarié. Ce niveau d'expérience professionnelle est fortement lié au niveau de diplôme : plus le niveau de formation est bas, moins l'expérience professionnelle est importante.

Répartition des jeunes ayant une expérience professionnelle selon la durée travaillée



Part des jeunes ayant moins de 3 mois d'expérience professionnelle selon le niveau de formation



Note de lecture : 48,2% des jeunes de niveau V ont moins de 3 mois d'expérience professionnelle

L'accompagnement, principale demande des jeunes

Les jeunes expriment différents types de besoins pour trouver plus facilement un emploi. En premier lieu l'accompagnement et l'intermédiation sont cités par 81% des répondants. Cette demande d'encadrement recouvre le besoin de définir un projet professionnel, d'être aidé dans la stratégie de recherche d'emploi et de connaissance des secteurs d'activité.

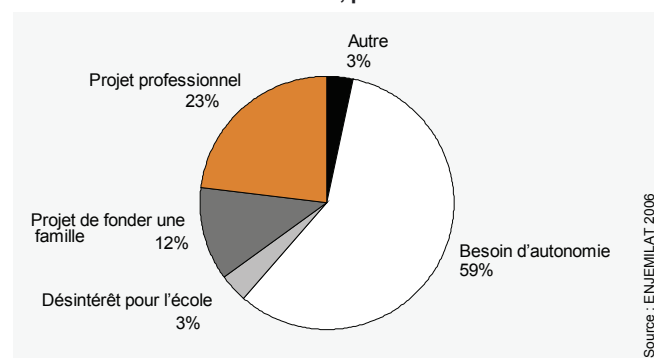
Les trois autres facteurs qui aideraient les jeunes dans leur recherche d'emploi portent sur une meilleure mobilité géographique (48%), sur l'acquisition d'expérience (40%) et sur un complément de formation (31%).

Accéder à l'emploi, entre freins et motivations

Interrogés sur leurs projets et leurs attentes, les jeunes des missions locales souhaitent avant tout accéder à l'emploi. Seuls les moins de 18 ans expriment en priorité un besoin de formation.

La recherche d'emploi est essentiellement motivée par un besoin d'autonomie pour 6 jeunes sur 10. Ils recherchent avant tout un moyen de s'émanciper et d'acquérir un statut social. Seulement un quart des jeunes fait d'emblée le lien entre emploi et projet professionnel.

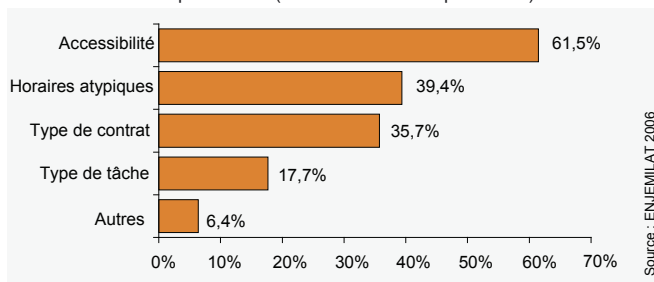
«Hormis une nécessité financière, pour vous le travail est lié à ...»



Parmi les raisons qui leur feraient refuser un emploi, les jeunes évoquent en premier lieu l'éloignement du lieu de travail et, dans une moindre mesure, des horaires atypiques. Le type de contrat constitue également une contrainte forte. Les jeunes plébiscitent le contrat à durée indéterminée en premier choix (78%), le contrat à durée déterminée en second choix (58%) et n'envisagent le travail intérimaire ou les contrats aidés qu'en dernier recours. Il existe un décalage entre cette représentation et leur employabilité qui doit être améliorée.

«Qu'est-ce qui vous ferait refuser un emploi ?»

tous choix cumulés par thème (% sur total des répondants)



A la lecture de leurs freins et de leurs motivations, il apparaît que les jeunes ont du mal à se projeter dans le travail autrement qu'à court terme. Les préoccupations sont essentiellement d'ordre logistique et s'inscrivent plus rarement dans une réflexion liée à un projet professionnel.

La formation, souvent perçue comme inachevée

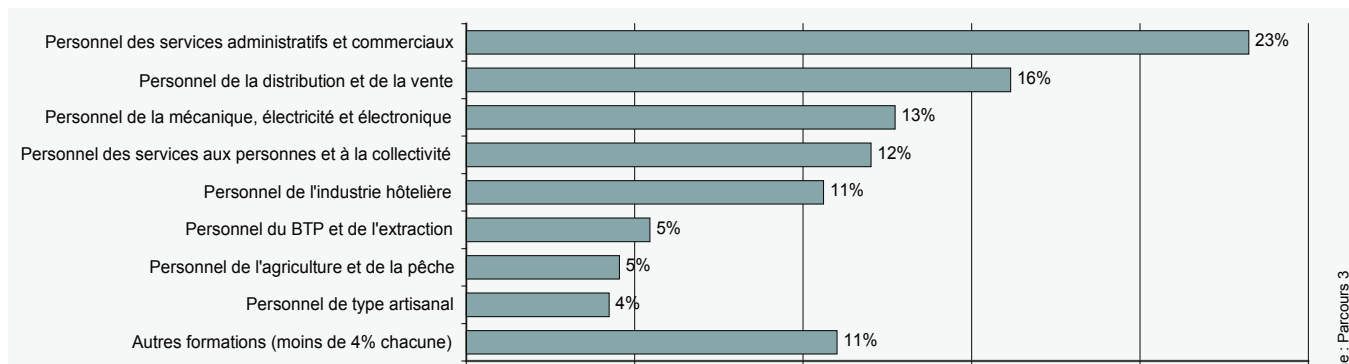
Une sortie du système scolaire souvent précipitée

Près de la moitié du public interrogé a terminé sa scolarité avant l'âge de 18 ans et 8 jeunes sur 10 avant 20 ans. Interrogés sur les raisons pour lesquelles ils ont arrêté l'école, la moitié des jeunes parlent de leur choix de travailler et seulement 8% d'entre eux parlent d'une fin normale de scolarité. En dehors de ces deux facteurs, les jeunes évoquent des raisons liées à une trajectoire de formation inachevée : échecs scolaires, problèmes familiaux, lassitude...

Compléter sa formation, un enjeu pour les jeunes

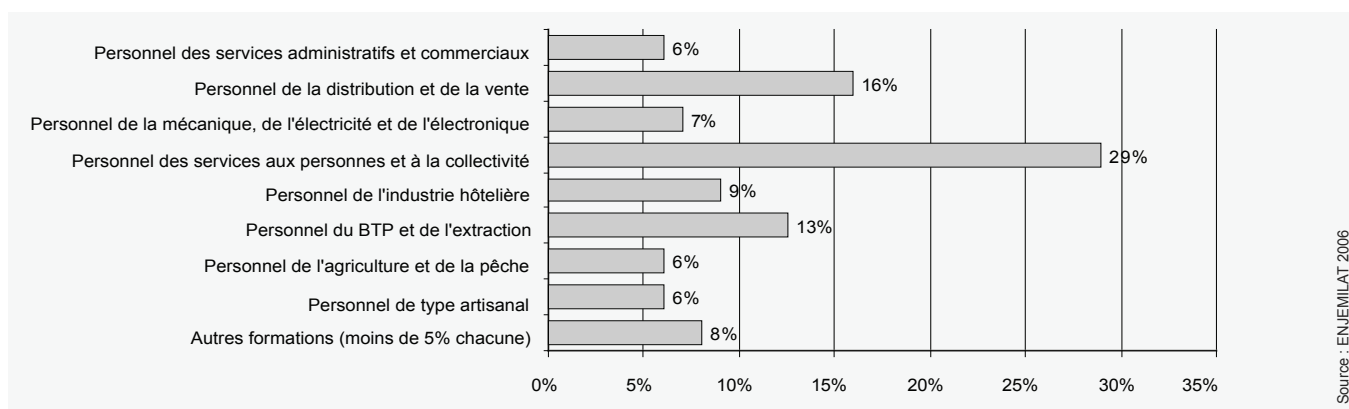
Même si les jeunes veulent en priorité être orientés vers l'emploi, ils sont 31% à penser qu'un complément de formation faciliterait leur insertion professionnelle.

Le public en 1^{er} accueil issu de l'enseignement technique, selon la famille de métier de la dernière classe fréquentée



Note de lecture : 23% des jeunes en 1^{er} accueil issus de l'enseignement technique ont suivi une formation initiale de «Personnel des services administratifs et commerciaux»

Jeunes enquêtés ayant suivi une formation complémentaire selon la famille de métier de la formation



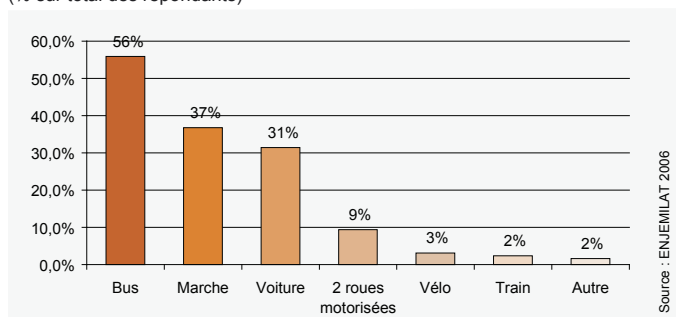
La mobilité, une condition nécessaire à l'emploi

Une contrainte particulièrement marquée

La problématique de l'accès à l'emploi chez les jeunes est particulièrement liée à leurs conditions de mobilité.

Le profil des jeunes des missions locales les conduit essentiellement vers des emplois du secteur marchand, qui se situent de plus en plus en dehors des centres villes. Leur accès à l'emploi est donc fortement conditionné par la qualité des transports en commun (horaires, réseau...) ou par la détention d'un moyen de transport autonome. Une majorité d'entre eux n'ayant pas le permis de conduire, les jeunes restent très souvent dépendants des transports en commun (56% utilisent ce moyen de transport).

«**Quel est le moyen de transport que vous utilisez le plus souvent ?**»
(% sur total des répondants)



La mobilité, une nécessité perçue comme déterminante par les jeunes

Interrogés sur ce qui leur ferait refuser un emploi, 61% des jeunes évoquent d'ailleurs des problèmes d'accessibilité au travail. Néanmoins, ils seraient prêts à effectuer des trajets quotidiens relativement longs (56% parlent de plus de 30 minutes). 8 jeunes sur 10 envisagent également d'utiliser les transports en commun pour se rendre au travail.

Éléments de méthode

La démarche proposée s'appuie sur l'exploitation de deux sources : la base de données des missions locales (Parcours 3) et une enquête directe réalisée auprès du public des missions locales (Enjemilat 2006). Lancée à l'initiative de la MLJT et coordonnée par l'AU[dat], cette enquête s'appuie sur un modèle expérimenté en 2005 par la Mission Locale de Marseille et l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (AGAM).

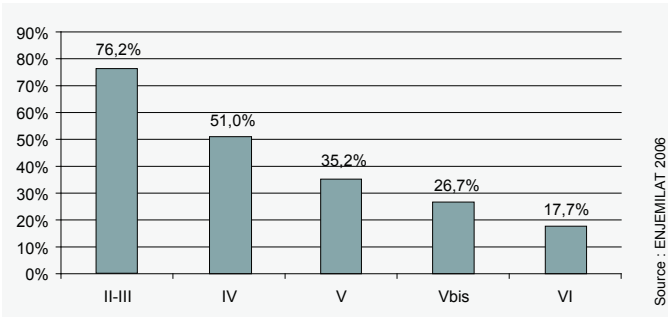
L'enquête s'est déroulée au sein des quatre missions locales de l'aire toulonnaise auprès de 524 jeunes domiciliés dans l'une des onze communes de Toulon Provence Méditerranée (TPM). Une analyse qualitative des données a été apportée dans le cadre d'ateliers thématiques réunissant différents partenaires.

Les inégalités d'accès à la mobilité

En moyenne, 37% des jeunes enquêtés ont le permis de conduire. Cette proportion est logiquement corrélée à l'âge, elle est aussi clairement dépendante de la variable socio-économique. La part des jeunes qui ont le permis de conduire est plus faible pour les jeunes qui ont connu une expérience de logement précaire (20%), qui vivent en ZUS (22%) ou qui ont un bas niveau de formation (18%).

Une fois le permis obtenu, la disponibilité d'un véhicule ne semble pas constituer une contrainte importante. En effet, 85% des jeunes ayant le permis de conduire déclarent posséder un véhicule.

Part des jeunes qui ont le permis de conduire, selon le niveau de formation (en %)



Note de lecture : 17,7% des jeunes de niveau VI ont le permis de conduire

Nous contacter

Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée

Service politique de la ville
20 rue Nicolas Peiresc BP 536
83041 Toulon Cedex 9
Tel 04 94 93 68 29
www.tpm-agglo.fr

Mission Locale des Jeunes Toulonnais - MLJT

10 rue Saint Andrieux
83000 Toulon
Tel 04 94 18 97 77
www.mission-locale-toulon.fr

Mission locale MIAJ

355 avenue d'Estienne d'Orves
83500 La Seyne-sur-Mer
Tel 08 26 88 68 10
www.miaj.fr

Mission locale du Coudon au Gapeau

174 rue Marc Delage
83130 La Garde
Tel 04 94 21 15 15
www.mloudongapeau.org

Mission locale C.O.R.A.I.L.

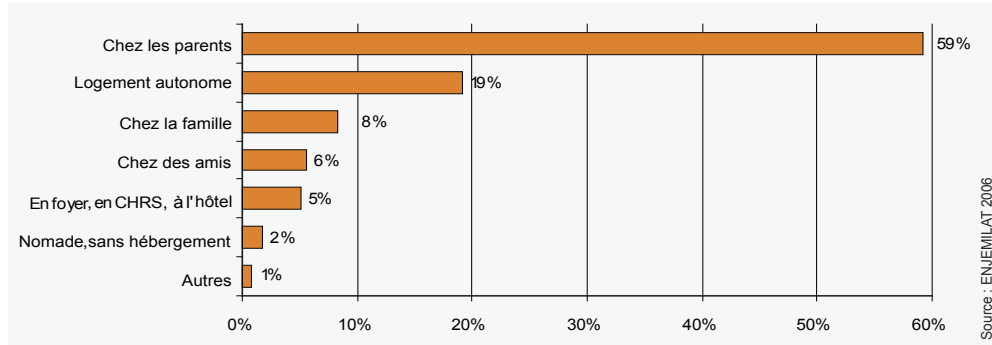
2 place Henry Dunant
83400 Hyères
Tel 04 94 12 60 40
www.missionlocalecotrail.fr

Le logement : des situations résidentielles complexes

Une forte diversité des statuts résidentiels, parfois précaires

Entre la cohabitation avec les parents (59% du public des missions locales) et le logement locatif autonome (19%), il existe de nombreuses situations qui peuvent traduire une forme de précarité.

La situation résidentielle des jeunes enquêtés



Cette précarité résidentielle est naturellement associée aux modes d'hébergement transitoire que constituent les foyers, les hôtels, les squats et les situations déclarées de « sans abri ». L'ensemble de ces situations sont brèves et instables, et donc difficiles à capter. Elles concernent 8% des jeunes enquêtés.

A ces modes d'hébergement explicitement précaires, il faudrait également ajouter l'hébergement par des amis ou par d'autres membres de la famille. 14% des jeunes se trouvent dans cette situation qui est, elle aussi, vécue comme inconfortable et temporaire et peut dissimuler une rupture avec les parents.

Une autonomisation difficile, qui survient avec l'expérience professionnelle.

Plus l'expérience professionnelle augmente, plus l'autonomie vis-à-vis du logement est grande. Néanmoins, elle reste difficile à acquérir et nécessite souvent un

accompagnement. Seulement 37,5% des jeunes qui ont une expérience professionnelle de plus de deux ans sont en location.

Une autre spécificité du logement chez les jeunes est l'instabilité résidentielle.

Déjà caractéristique des périodes de décohabitation dans l'ensemble de la population jeune, cette instabilité est particulièrement marquée pour le public des missions locales.

Elle est renforcée par des situations familiales parfois délicates et une indépendance économique qui reste à acquérir. Si l'on se réfère à l'expérience vécue des 12 derniers mois, 17% des jeunes ont vécu dans deux types de logement différents et 6% dans trois types ou plus.

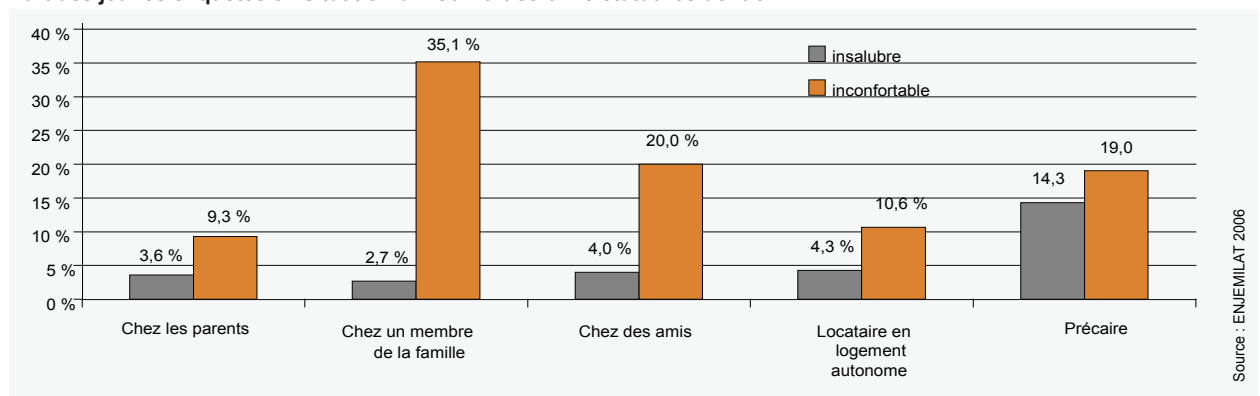
Source d'inconfort et de fragilité, cette instabilité résidentielle est un frein à la construction d'un projet personnel et professionnel.

Des conditions de confort très variables selon le statut résidentiel

En grande majorité, les jeunes déclarent habiter dans des conditions de confort satisfaisantes. 13% d'entre eux déclarent néanmoins être en situation d'inconfort et 4% en situation d'insalubrité.

15% des jeunes hébergés de façon précaire (squats, sans abris, hôtels...) considèrent que leur logement est insalubre. On retrouve peu cette notion d'insalubrité dans d'autres situations de logement. En revanche, le sentiment d'inconfort apparaît ailleurs, en particulier quand le jeune cohabite avec un membre de la famille autre que ses parents.

Part des jeunes enquêtés en situation d'inconfort selon le statut résidentiel



Note de lecture : 35,1% des jeunes qui vivent chez un membre de leur famille (autre que les parents) sont en situation d'inconfort et 2,7% sont en situation d'insalubrité.

La santé : la réalité de l'accès aux soins, entre droit et pratiques

Des pratiques qui reflètent les inégalités sociales

La santé des jeunes pèsera fortement sur leur santé d'adulte et c'est dès le plus jeune âge que se manifestent les inégalités sociales dans l'accès aux soins.

A la question « Lorsque vous êtes malade, où allez-vous le plus souvent ? », 18% des jeunes citent une autre modalité que le cabinet médical. Ils se rendent plutôt à l'hôpital, au dispensaire ou à la pharmacie et 1 jeune sur 10 déclare même ne pas consulter, principalement pour des raisons économiques.

Un risque de déconnexion du système de soins pour certains jeunes

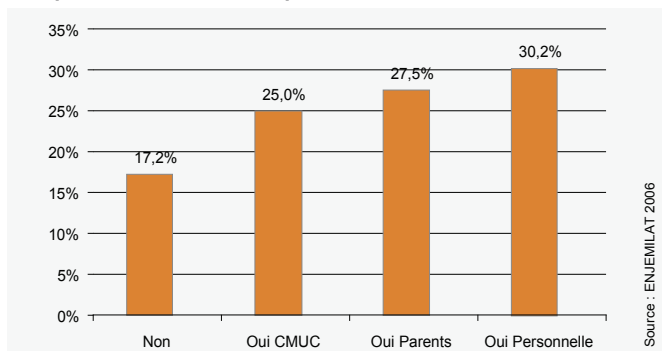
7% des jeunes enquêtés estiment ne pas être en bonne santé. Cette proportion augmente avec certains facteurs de précarité : elle est de 14% pour les plus bas niveaux de formation, 17% pour les jeunes qui connaissent une précarité résidentielle, et 16% pour ceux dont la relation parentale est particulièrement dégradée.

Il y a plusieurs raisons qui font qu'une partie des jeunes n'exercent pas leur droit d'accès aux soins. Lorsqu'on ne dépend plus de ses parents, il faut une régularisation que tous ne font pas. Les situations de rupture familiale, les fins d'études, les situations d'instabilité résidentielle, les justificatifs à produire... sont également source de déconnexion du système d'accès aux soins.

La complémentaire santé, indicateur du niveau d'accès au soin

17% du public des missions locales ne bénéficie d'aucune couverture maladie complémentaire (mutuelle ou couverture maladie universelle complémentaire)¹. L'importance relative de ce taux s'explique par des contraintes économiques, mais aussi par un manque d'intérêt accordé aux questions de santé par la population jeune en général.

« Disposez-vous d'une complémentaire santé ? »



L'absence d'une complémentaire santé a des incidences sur le suivi médical. En effet, la part de jeunes qui se rendent peu chez le médecin (moins de 5 consultations en 2 ans) est particulièrement élevée (66%) quand ils n'ont pas de complémentaire santé.

¹D'après l'Insee, 10% de la population française n'a pas de couverture maladie complémentaire. cf INSEE Première n° 1142, juin 2007.

Pour aller plus loin :

- Bien qu'ayant des profils diversifiés, les jeunes des missions locales constituent globalement un public fragilisé. Il existe un lien fort entre tous les indicateurs de fragilité, ce qui va favoriser le cumul des freins à l'insertion pour une partie de la population.
- Les jeunes en situation de fragilité doivent faire face à une grande instabilité, aussi bien au niveau de leur situation professionnelle que de leurs ressources ou de leur logement. Les actions visant à conduire ce public vers le champ de l'emploi doivent répondre à deux objectifs indissociables : leur permettre d'acquérir une formation et les aider à se re-socialiser.
- Un grand nombre de jeunes ont des difficultés à se projeter dans la durée et, souvent, ils perçoivent le travail « immédiat » comme la réponse à leur problème d'insertion. L'accompagnement des missions locales doit leur permettre de construire un projet professionnel à long terme.
- L'absence de mobilité est perçue par les jeunes comme un frein important dans leur accès à l'emploi. Améliorer leur mobilité et l'accessibilité des lieux de travail constitue un des axes d'intervention à renforcer pour les missions locales et l'ensemble des partenaires.

AU[dat]

Parc Technopôle Var Matin
293 Route de la Seyne-sur-Mer 83190 OLLIOULES
Tel. 04 94 62 20 71 - Fax 04 94 62 11 57
audat@wanadoo.fr

Les publications de l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise

Président AU[dat] : Robert Beneventi

Directeur de la publication : Daniel Droz-Vincent / Responsable d'études : Marc Esponda

Comité de rédaction : Valérie Fayolle (AU[dat]), Sophie Imbert (TPM), Myriam Valverde (MLJT)

Comité technique : AU[dat], TPM, MLJT, MIAJ, ML du Coudon au Gapeau, C.OR.A.I.L

Conception graphique : Lydia Pascual / Cartographie : Farid Adda / Crédits photo : Olivier Pastor